

Résidence « Hameau des Violettes »

Rue Raphael & rue des Violettes
31200 TOULOUSE

Construction de 20 villas & 21 logements intermédiaires

Maître d'ouvrage : PROMOLOGIS
Immeuble les ponts jumeaux - 2 rue du Docteur SANIERES - BP 387 31007
Toulouse cedex

20 villas & 21 logements intermédiaires
--

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

Prévue par l'article 18 (alinéa 3) du décret n° 67-1166
Du 22 décembre 1967 et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968 Bâtiment éligible RT2020

PREAMBULE:

La construction se conformera aux lois et réglementations en vigueur, aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment et aux règles de construction et de sécurité.

En particulier, la construction sera conforme à la nouvelle Réglementation Acoustique, la nouvelle réglementation Thermique (RT2020) et à la Nouvelle Réglementation Handicapés (Arrêté du 1er août 2006).

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Un dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (D.I.U.O) sera réalisé par un coordonnateur sécurité et protection de la santé agréé, désigné par le Maître d'Ouvrage, et sera remis à la copropriété à la livraison du bâtiment.

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES VILLAS

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Décapage de la terre végétale et stockage pour réemploi

Terrassements en pleine masse pour la plateforme du bâtiment, terrassements en rigoles, en trous et/ou en puits pour les fondations des bâtiments.

1.1.2 Fondations

Fondations en béton armé de type semelles superficielles, semi-profondes, pieux et/ou puits selon les préconisations des bureaux d'études des sols et du bureau d'étude structures.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs de façades (aux différents niveaux)

1.2.1.1 Parties courantes

Réalisées en maçonnerie de briques ou d'agglomérés ou voile en béton armé selon préconisations du bureau d'études structure.

Parements sur les faces extérieures :

- par enduit de type monocouche teinté dans la masse selon polychromie des façades.

Parements sur les faces intérieures des parties habitables :

- Doublage intérieur des villas par un complexe plaque de plâtre et isolant collés (nature et épaisseur selon réglementation acoustique et étude thermique).

1.2.1.2 Allèges

Même constitution que les parties courantes.

1.2.1.3 Trumeaux

Même constitution que les parties courantes

1.2.1.4 Encadrement des baies

- Linteaux en béton armé et/ou coffrés dans éléments appropriés en céramique ou aggloméré de béton ou brique,

- Tableaux, selon localisation :

* Revêtement en enduit,

- Seuils et appuis en béton, selon modénature des façades

1.2.2 Murs Pignons

Dito paragraphe 1.2.2.1

1.2.3 Murs mitoyens

Sans objet

1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Dito paragraphe 1.2.2.1

1.2.5 Murs ou cloisons séparatifs)

Murs entre logements et garage mitoyen :

- Maçonnerie en blocs de béton pleins ou briques, ou voile béton armé.

- Doublage côté logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur définie par le bureau d'étude thermique et la réglementation en vigueur.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étage courant

Plancher en béton armé, épaisseur variable suivant calculs établis par le BET structure et suivant normes de réglementation acoustique, thermique et de stabilité au feu des ouvrages en vigueur,

1.3.2 Planchers sous terrasse

Dito paragraphe 1.3.1

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons alvéolaires de type Placopan, Prégymétal ou équivalent, épaisseur de 50 mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaque de plâtre.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

- Dito paragraphe 1.4.1.

Parement par plaques hydrofuges et protection en pied de cloison pour les salles de bains et salles d'eau.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers intérieurs des villas

Escalier intérieur en bois

- escaliers avec marches et contremarches
- garde-corps, balustres et mains courantes
- Finition par lasure ou peinture.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumées des locaux des maisons

- Sans objet

1.6.2 Conduits de ventilation des maisons

Ventilation des maisons par VMC individuelles simple Flux

- Conduits verticaux et horizontaux réalisés en gaines souples isolées
- Gainés verticales d'habillage et de protection des conduits
- Soffites d'habillage et de protection des conduits horizontaux réalisés en plaques de parement de plâtre sur ossatures métalliques, comprenant des laines minérales pour l'acoustique.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Tuyaux de descente EP extérieures de type aluminium.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

Canalisations de chutes Eaux Usées, Eaux Vannes et ventilations de chutes, en tuyaux PVC, cheminement dans les gaines techniques secondaires.

1.7.3 Branchement aux égouts

Raccordements sur réseaux EU/EV en limite de propriété,

Raccordements sur réseaux EP en limite de propriété,

Raccordements sur réseau Public en fonction des directives techniques du concessionnaire.

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

- Charpente en bois de type fermettes industrielles ou charpente traditionnelle, comprenant traitement des bois,
- Couverture toiture en tuiles de terre cuite. Teintes selon choix Architecte,
- Couverture toiture garage en bac acier. Teintes selon choix Architecte,

1.8.2 Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Souches de sortie de ventilation de type métallique pour la Ventilation Mécanique Contrôlée, et sorties de toiture pour les événements de chutes EU/EV

1.8.3 Isolation

Isolation en combles suivant préconisations du bureau d'étude thermique.

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales et chambres

Revêtement en carrelage grès pressé émaillé, de la galerie du carrelage Gamme PUIBELL'ARTE série HOUSE 4 avec plinthe assortie 8x45, ou similaire:

- Dimension 45X45 cm classement U3P3E3C3 PA 9901 Gris MD ou similaire
- Pose scellée sur chape, sur isolant thermo acoustique ou résilient phonique,
- Pose droite et plinthes assorties,
- Sols des chambres : pose de parquet stratifié Série ROVERE de chez Pubel'Arte ou équivalent sur sous couche acoustique, compris plinthes assorties.

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service

- Dito paragraphe 2.1.1

2.1.3 Sols des terrasses

- Dalle béton finition bouchardée.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service (cuisine, salle d'eau et salle de bains)

• Cuisines:

Carreaux de faïence 20x40 cm, blanche:

- En crédence au-dessus des éléments de cuisine, comprenant les retours latéraux, sur une hauteur de 60 cm
- au droit des éléments de cuisson, faïence jusqu'au niveau du sol
- pose collée, comprenant joint

• Salle de bains & salle d'eau :

- Faïence dimensions 20x40, références Dune ou Qube ou Natura ou Sucre ou Drape de la Galerie du Carrelage ou équivalent et teinte blanche,
- Sur une hauteur allant jusqu'au plafond depuis le fond du bac à douche et sur son pourtour,
- Finition faïence par 1/4 de rond PVC ou alu posé verticalement
- Comportant le traitement des tabliers de baignoire,
- Pose collée, traitement étanche préalable, comprenant les joints

2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES)

Sans objet.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries en PVC, constitués de vantaux ouvrants à la française et/ ou oscillo-battante et/ou châssis fixes (teinte conforme au

Permis de Construire).

- Allèges vitrées avec vitrage type Stadip opale,
- Double vitrage isolant suivant préconisations du bureau d'étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique, et le classement acoustique des façades.
- Coffres de volets roulants de type monobloc avec les menuiseries

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Dito 2.4.1

- vitrage translucide pour les menuiseries des pièces des services (salle de bains, salle d'eau, WC), vitrage anti-effraction SP10.

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE

2.5.1 Pièces principales

- Volets roulants en Aluminium ou en PVC double paroi, de type monobloc,
- VR électriques sur toutes les ouvertures, commande avec gestion automatisée sur horloge crépusculaire.

2.5.2 Pièces de service

Pas de volets roulants sur les salles de bains, les salles d'eau & les WC.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries des portes d'entrée de type métalliques à peindre.

2.6.2 Portes intérieures

Portes de distribution intérieures à âme alvéolaire de 40 mm d'épaisseur, parement de couleur blanche, finition laquée d'usine de type MALERBA ou équivalent.

Quincaillerie : béquille double de chez ASSA ABLOY ou équivalent et butoirs de portes assortis. Serrure à mortaiser avec bec de canne à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et wc.

2.6.3 Impostes et menuiseries

Les impostes sont réalisées dans le même matériau que le cloisonnement.

2.6.4 Portes palières / d'entrées

- Porte d'entrée à âme pleine et parement en tôle galvanisée, finition rainurée à peindre, de chez MALERBA ou équivalent avec joints isophoniques, ensemble bloc porte satisfaisants aux normes acoustiques et thermiques.

- Quincaillerie :

- Serrure de sûreté 3 points, cylindre européen,
- Accessoires : béquillage doubles de chez ASSA ABLOY ou équivalent sur plaques, butée de porte.

2.6.5 Portes de placards

Type coulissant sur rail ou ouvrant à la française, suivant implantation et dimensions

Porte en panneaux de particules à parement mélaminé décor frêne de 10 mm d'épaisseur, de type SOGAL, KENDOORS ou équivalent.

2.6.6 Portes locaux de rangements

Dito article 2.6.2.

2.6.7 Divers / gaines / soffites et ou faux plafond.

Selon plan pour dévoiement des réseaux

Hauteur minimale sous faux-plafond: 2,00 m

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Grilles de protection des châssis des salles de bains et des WC

Sans objet. Les menuiseries recevront un vitrage antiéfraction SP10.

2.7.2 Brises-vues

Sans objet.

2.7.3 Ouvrage divers

Barre d'accrochage d'échelle en acier zingué.

2.8 PEINTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur menuiseries

Sans Objet (Menuiseries PVC).

2.8.1.2 Sur serrurerie

Extérieures : traitement par peinture et/ou thermolaquage

2.8.1.3 Sur débords de chevrons et voliges apparents

Sans objet.

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries

Travaux préparatoires sur support bois:

- application de 2 couches de peinture acrylique blanche,

2.8.2.2 Sur Plafonds

Travaux préparatoires sur support béton ou plâtre

- Dans les pièces sèches:

- projection d'une gouttelette blanche, finition grain fin,

- Dans les pièces humides:

- projection d'une gouttelette blanche, finition grain fin,

2.8.2.3 Sur Murs

Travaux préparatoires sur support béton ou plâtre

- Dans les pièces sèches:

- peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable

- Dans les pièces humides:

- peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, élément de chauffage et divers

Brossage, dégraissage et application de deux couches de peinture glycérophthalique satinée blanche sur les supports apparents. Les radiateurs seront livrés peints d'usine, teinte blanche.

2.8.2.5 Escalier bois

Travaux préparatoires

- application de deux couches de lasure ou peinture.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Équipements ménagers

2.9.1.1 Cuisines équipées, configuration à adapter selon plan T3, composé:

- Un évier inox lisse avec cuve et égouttoir
- Robinetterie mitigeuse d'évier à tête céramique, finition chromée
- Un meuble sous évier avec porte 60 ou 120

2.9.1.2 Evacuation des déchets

Poubelles pour tri sélectif intégrées dans les meubles sous évier ou placard suivant plans architecte (dito 2.9.1.1) :
Sans Objet.

2.9.1.3 Armoire sèche-linge

- Sans Objet.

2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Distribution eau de chaque villa depuis niche extérieure en attente avec robinet d'arrêt situé à l'intérieur de chaque maison.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage -

Sans objet

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par ballon thermodynamique intégré à la pompe à chaleur, suivant étude thermique.
Distribution intérieure en tubes cuivre ou PER encastrée:

- nourrices de distribution au droit de l'équipement de production d'eau chaude et/ou dans un placard.

2.9.2.4 Evacuations

Evacuation des appareils sanitaires sur canalisations en tubes PVC, de diamètre approprié, pose en apparent jusqu'aux gaines techniques secondaires.

Colonnes de chutes dans les gaines techniques secondaires, en tube PVC, prolongation des canalisations jusqu'en toiture pour événements

2.9.2.5 Distribution d'énergie.

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont électriques et seront assurés par une pompe à chaleur air/air double service avec ballon thermodynamique intégré à la pompe à chaleur, monosplit dans séjour, panneaux rayonnants dans les chambres, sèche serviette dans les salles de bains, avec thermostat d'ambiance à programmation.

2.9.2.6 Branchements en attente

Les emplacements lave-vaisselle (LV) et /ou lave-linge (LL) sont indiqués sur les plans (électroménagers non fournis).
Les attentes (alimentation et évacuation) seront situées au droit de l'emplacement ou à proximité de celui-ci.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

Appareils NF ou CE

a) Baignoire

Baignoire acier émaillé ROCCA, PORCHER ou équivalent de couleur blanche:

- robinetterie mitigeuse thermostatique, à économiseur d'eau, avec barre de douche et flexible finition chromée

b) Vasque ou lavabo

Plan vasque sur meuble, largeur suivant plan, référence de chez GB Négoce ou équivalent:

- plan vasque en matériau composite
- robinetterie mitigeuse, à économiseur d'eau, finition chromée
- meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 19 mm, avec deux ou quatre tiroirs selon largeur, finition au choix
- un miroir au-dessus du meuble avec éclairage leds en applique
- attentes pour lavabo d'angle PMR (RDC)

c) Bloc cuvette - réservoir

Bloc WC avec cuvette sur pied et réservoir attenant, en céramique blanche:

- mécanisme de chasse d'eau silencieux, bouton poussoir à deux positions (3/6 litres), robinet d'arrêt;
- abattant double rigide en PVC blanc

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie de type mitigeur à tête céramique de chez GROHE ou équivalent,

Mitigeur thermostatique pour les douches, certification NF ou CE.

2.9.2.9 Accessoires divers

Sans objet.

2.9.3 Equipements électrique

2.9.3.1 Type d'installation

Installation électrique conforme à la norme NF-C 15100 et NF-C 14-100 et à la réglementation PMR

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant prescriptions d'ENEDIS et Calcul de l'Étude Thermique par type de villa.

2.9.3.3 Équipement de chaque pièce

Appareillage de référence OVALYS de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent.

a) Entrée

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande type va et vient,
- Une PC 10/16A 2P+T
- Un tableau abonné avec protection des circuits (suivant plan, position possible dans une autre pièce) compris compteur électrique

b) Cuisine

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
- Un point lumineux en applique au dessus de l'évier, commande de type simple allumage, avec linolite,
- Une ou deux sorties 20A+T pour machine à laver (selon plans)
- Une sortie bout de fil 32A+T (plaque de cuisson)
- Six PC 10/16A 2P+T (compris 1 PC hotte et 1 PC micro-ondes) dont une à hauteur de l'interrupteur.

c) Séjour

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande type simple allumage,
- Une PC 10/16A 2P+T par tranche de 4 m² de séjour dont une à hauteur de l'interrupteur
- Un ensemble double TV/FM et joncteur télécom (RJ45)

d) Chambres

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande type simple allumage,
- Quatre PC 10/16A 2P dont une à hauteur de l'interrupteur
- Une prise double TV/FM et joncteur télécom pour la chambre principale
- Une prise RJ45 pour les autres chambres

e) Salle d'eau / Salle de bains

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
- Une alimentation pour éclairage vasque, commande de type simple allumage,
- Deux PC 10/16A 2P+T dont une à hauteur de l'interrupteur.

f) WC

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
- Une PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur.

g) Dégagement

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
- Une PC 10/16A 2P+T.

h) Pièce rangement/Cellier

- Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
- Une PC 10/16A 2P+T.
- Une sortie 20A+T pour machine à laver (si emplacement prévu dans la SDE ou SDB)

i) Terrasses extérieures

- Un point lumineux en applique avec hublot étanche, commande de type simple allumage depuis séjour avec interrupteur lumineux,
- Une PC 10/16A 2P+T étanche.

j) Garages

- Un point lumineux en applique, commande de type simple allumage
- Une PC 10/16A 2P+T de qualité extérieure.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

- Sonnettes bouton poussoir à l'entrée de chaque maison, avec carillon intégré dans le tableau électrique du logement.

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations

Installation conforme aux normes à la RT 2020.

L'ensemble de l'installation est réalisé selon les prescriptions définies par l'étude thermique.

2.9.4.1 Type d'installation

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par une pompe à chaleur air/air double service de marque ATLANTIC type TRINEO ou équivalent avec ballon thermodynamique intégré à la pompe à chaleur, monosplit dans séjour, panneaux rayonnants dans les chambres, sèche serviette dans les salles de bains, avec thermostat d'ambiance à programmation.

2.9.4.2 Température garanties dans les diverses pièces par T° min. extérieure de -5° C

- séjour : 19 °C;
- salles de bains, salles d'eau: 21 °C;
- dans les autres pièces : 18°C

2.9.4.3 Appareils d'émissions de chaleur

- Les corps de chauffe seront des panneaux rayonnants dans les chambres et un monosplit dans le séjour, dimensionnement selon étude de l'entreprise,
- Sèche serviettes dans les salles de bains & salle d'eau.

2.9.4.4 Conduits de fumée

- Sans objet.

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

- Ventilation mécanique contrôlée individuelle simple flux. Groupe VMC placé en combles.
- Extraction de l'air vicié dans les pièces humides (cuisines, les salles de bains, les salles d'eau et les WC) par bouches hygroréglables B.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

- Les prises d'entrée d'air individuelles seront intégrées dans les menuiseries extérieures des pièces principales (séjours et chambres).

2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangements

2.9.5.1 Placards

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés épaisseur 19 mm blanc, avec chants apparents blancs.

Pour les placards d'une largeur de 1,20 m maxi:

- Aménagement de type penderie sous tablette chapelière

Pour les placards d'une largeur supérieure à 1,20 m:

- 1 séparation verticale positionnée selon le cas à la moitié ou au 1/3 de la largeur du placard,
- 1 tablette chapelière sur toute la largeur et la longueur du placard à 1,80m de hauteur,
- sur la moitié du placard ou les 2/3 de la largeur: aménagement de type penderie.
- sur la moitié du placard ou les 1/3 de la largeur : 4 étagères sur la hauteur disponible comprenant crémaillères métalliques ou taquets,

2.9.5.2 Pièces de rangements

- Sans objet, pas d'aménagement de prévu.

2.9.6 Equipements de télécommunications

2.9.6.1 Télévision

- Installation de télévision permettant la réception de la radio FM et des chaînes de la TNT. 3 sites d'antenne prévus (1 par blocs de maisons)
- 1 prise dans le séjour et la pièce principale.

2.9.6.2 Téléphone

- Un joncteur téléphonique (RJ45) dans le séjour et dans chaque chambre,
- Pas de brassage prévu entre les différentes RJ45

2.9.7 Autres équipements

- Fourreaux pour la fibre optique en attente depuis la chambre LT extérieure jusqu'au tableau électrique individuel des logements.
- Fibre optique, baies de dérivation/brassage et branchements divers non fournis (hors câblage, à charge de l'opérateur)

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 GARAGES

3.1.1 Portes d'accès

Les garages sont équipés:

- d'une porte de type basculante à fermeture par clefs
- d'une porte piétonne métallique d'accès vers le porche d'entrée.

3.1.2 Ventilation naturelle

-Sans objet

3.2 PARKING EXTERIEUR

3.2.1 Sol

En pavés drainants ou équivalent.

3.2.2 Système de repérage

Sans objet.

3.3 JARDINS ET CLOTURES

3.3.1 Plantations d'arbres et arbustes à fleurs

Suivant plans d'exécution paysagiste.

3.3.2 Engazonnement

Suivant plan de masse.

3.3.3 Clôture entre jardins mitoyens

Clôtures séparatives des jardins privatifs en ganivelle suivant plans d'exécution paysagiste.

3.3.4 Clôture avec les propriétés voisines

Clôtures ossature métallique habillée par tasseaux bois verticaux sur longrine béton, suivant plan de masse.

4 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

4.1 EXTERIEURS

4.1.1 Boîtes aux lettres

Boîte aux lettres individuelles de type extérieures encastrées dans les clôtures décrites au 3.3.4.

- Boîte aux lettres conforme aux normes de "La Poste"
- Emplacements susceptibles d'être modifiés selon imposition des services postaux

4.1.2 Local de réception des ordures ménagères

Sans Objet.

5 EQUIPEMENTS GENERAUX DES MAISONS

5.1 TELECOMMUNICATION

5.1.1 Téléphone

Installation complète jusqu'au raccordement dans le tableau électrique.

5.1.2 Antennes TV et Radio

Fourniture et pose d'une antenne TV pour réception radio FM et Chaînes TNT.

5.2 ALIMENTATION EN EAU

5.2.1 Comptage

Un comptage individuel situé dans la niche extérieure hors de la parcelle laissée en attente par le lotisseur.

5.2.2 Branchements particuliers

Robinet d'arrêt situé à l'entrée de chaque villa

5.3 ALIMENTATION EN GAZ

Sans objet.

5.4 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.4.1 Branchements et Comptages particuliers

Compteur principal positionné dans coffret extérieur, intégré dans le mur du garage.

- liaison jusqu'au disjoncteur dans l'entrée de chaque logement
- comptage électrique avec télé report situé dans le tableau électrique du logement.

5.5 EAUX USEES - EAUX VANNES

Raccordement du réseau sous dallage de la Villa au regard du réseau public laissé en attente par le lotisseur.

5.6 EVACUATION DES EAUX DE PLUIE

Collecte des eaux pluviales conforme aux directives des services concessionnaires.

NOTA :

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de modifier en cours de travaux le présent document :

- Dans le cas où les transformations envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations, ou seraient nécessaire par des contraintes techniques ou imprévues.
- Dans le cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou de retrait d'agrément du C.S.T.B.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure, où en cours de travaux, apparaît une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. La présente notice indique des noms de marque et des types de fournitures et matériaux choisis selon des critères de qualité définis. Si ceux-ci étaient indisponibles ou si leur approvisionnement n'était pas compatible avec le bon déroulement des travaux, le Maître d'Ouvrage, se réserve le droit d'adopter d'autres types ou marques dans la mesure où ils apportent des performances au moins équivalentes aux caractéristiques de base. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.